



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du dimanche 30 juin 2024 à Mommenheim (67)**

### **RAPPORT D'ORIENTATION 2024**

Notre rapport d'orientation est très largement tributaire des actions déjà engagées et qu'il nous faut, pour certaines, renforcer pour une diffusion territoriale plus large et viser une plus grande cohérence d'intervention. Pour d'autres, mieux anticiper et se prémunir, avec tous les élus locaux déjà sensibilisés à la sauvegarde et la valorisation du bâti ancien traditionnel alsacien, des effets induits nocifs de certaines politiques réglementaires nationales, principalement du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) mais aussi d'outils de planification comme la Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Enfin, mieux se positionner sur la médiation au Patrimoine, en milieu scolaire vers les publics jeunes mais aussi vers les générations adultes. D'où nos propositions :

1. Inciter et encourager les Communes et les Communautés de communes alsaciennes à identifier le patrimoine bâti à préserver et inscrire dans les PLU et PLUi Patrimoniaux, à l'instar des Communautés de Communes déjà engagées sur cette voie, et rechercher, dans ce cadre, un appui financier de la Collectivité Européenne d'Alsace.
2. Dégager et développer en conséquence, au sein du réseau Patrimoine de notre région, les ressources nécessaires en ingénierie pour mener les études d'inventaires des bâtiments anciens traditionnels remarquables à inscrire dans les PLUi Patrimoine.
3. Créer, avec le Service de l'Inventaire de la DRAC et de la Région Grand Est et du réseau d'Ingénierie de la CeA, un espace d'échanges et de contributions en vue de l'élaboration d'une méthodologie commune et de définition des critères d'inventaire et de repérage du bâti ancien remarquable.



4. Développer nos actions de médiation vers les propriétaires de maisons traditionnelles anciennes, les agences immobilières et les élus locaux peu attentifs afin de les sensibiliser à l'importance d'une préservation des éléments du bâti ancien qui structure le paysage urbain du cœur de nos villages face aux conséquences de la ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui privilégient les démolitions au détriment du maintien de l'existant et de sa valorisation.
5. Sensibiliser et faire connaître nos jeunes, futurs commanditaires et maîtres d'ouvrage, en milieu scolaire les caractéristiques et spécificités architecturales (de conception), techniques (de construction) et paysagère (structuration et morphologie de nos cœurs de village) de notre patrimoine bâti alsacien. Développer chez l'enfant, jeune collégien ou lycéen, une prise de conscience sur l'importance de conserver au mieux l'existant, de le restaurer et de le valoriser car toute démolition de maison traditionnelle (à pan de bois, en maçonnerie ou mixte), de granges et annexes agricoles, porte atteinte à la valeur patrimoniale du cadre bâti ancien et à l'identité de nos villages.
6. Renforcer notre présence aux salons de l'habitat qu'organisent nos Com Com, car, si au travers des enfants on touche également les parents, cela ne suffit pas. Ces salons sont également l'occasion de porter ce message aux générations du baby-boom qui se sont éloignées de l'existant pour privilégier le pavillonnaire neuf et qui contribuent, malgré eux, par leur indifférence, à l'émiettement du tissu ancien traditionnel.
7. Finaliser la rédaction du livre du cinquantième et éditer au plus vite ce guide technique de sauvegarde et de restauration de la maison traditionnelle alsacienne dans toutes ses composantes, afin de venir en aide et en conseil aux propriétaires désireux de se lancer dans une démarche de projet d'éco-rénovation.